



AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2016, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 224-1-2016** intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 224 pour la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme *AccèsLogis Québec* ».

Ledit règlement a pour objet d'ajuster le pourcentage d'aide financière accordée par la Ville.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **14^{ième} jour** du mois de **décembre** de l'an **2016**.

Julie Lamarche, OMA
Greffière